

Réunion du Comité de quartier n° « 7 »**Date** : 21 Septembre 2018**Lieu** : Ferme d'Ennequin**INFORMATIONS GÉNÉRALES****Vos référents de quartier :**

- **Référent titulaire** : Myriam DELMACHE
- **Référent titulaire** : Alain BEAUCHAMP
- **Référent suppléant** : Andrée ANSART
- **Référent suppléant** : Jean DUMONT

Vos élus de liaison :

- Brigitte MARTEL (BM)
- Claudine PIERQUIN (CP)
- Christian ALBERIC (CA)

Intervenant(s) éventuel(s) : Céline PIERQUIN pour la Fibre**Nombre de personnes présentes** : 40**Heure de début** : 19h10**Heure de clôture** : 22h10**Rappel de l'ordre du jour :**

1. Avancée sur les projets en cours
2. Aménagement du boulevard : pistes cyclables, stationnement, stop de la résidence rue Delory.
3. Date de Début des Travaux de la LINO
4. Date d'arrivée du gardien en espérant qu'il soit habilité pour des promenades sécurisées.
5. Haut débit.
6. L'Epi de Soil et son environnement.
7. Les bancs dans le parc pour permettre aux personnes âgées de se reposer pendant leur ballade.
8. Proposition d'indication de parking pour le stationnement des gens qui vont au parc.
9. Questions diverses
10. Pot de l'amitié

Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.

Début de la réunion

CONTENU DES ÉCHANGES

Ouverture par Claudine PIERQUIN.

Elle présente les membres de la municipalité et les référents et ouvre les débats.

1. Avancement sur les projets en cours

Voir les explications ci-dessous.

2. Aménagement du boulevard :

pistes cyclables, stationnement, stop de la résidence rue Delory.

Des bacs à fleurs ont été installés, mais il n'y a pas d'avancée connue sur les pistes cyclable et le stop.

Des résidents ont constaté que les stops ne servaient à rien, de même pour le sens interdit rue Delory.

Les panneaux de signalisations, bien que visibles, ne sont pas forcément respectés comme le panneau d'interdiction de tourner à gauche au niveau du chemin de fer en descendant le boulevard. Les caméras installées ne peuvent-elles servir à identifier les contrevenants ? Combien de temps sont gardés les enregistrements de ces caméras ?

Même si des photos sont réalisées par des résidents la police ne peut en tenir compte : elle doit constater.

Une discussion s'engage sur l'efficacité des services de police : les rodéos sur Guy Moquet se déroulent dès que les bureaux de la Police Municipale sont fermés, avec bras d'honneur et autres manifestations.

La police municipale est joignable 5 jours sur 7, la Police Nationale prend le relais.

3. La LINO.

La vidéo sur la LINO est projetée. Elle est disponible sur

<https://www.youtube.com/watch?v=nWOOYxkK2Mk>

Les travaux ont démarré côté « gaz de loos » dans le prolongement de la route de Sequedin car la date avec la SNCF est fixée et il faut la respecter.

Les travaux et engins de chantier que l'on voit près l'antenne hertzienne concernent l'assainissement.

Quel est le trajet définitif de la LINO, à quelle distance des maisons va-t-elle passer ?

Il faut se référer aux informations données par Mr DELOBEL (MEL) lors de sa venue.

Les travaux de la rue Paul DOUMER concernent-ils la Liane ?

A voir !

4. Gardien du Parc de Loisir.

La personne habite maintenant le logement. Elle ne fait qu'ouvrir et fermer les portes. Elle ne sera pas là en permanence et ne sera pas assermentée.

Ce sera plus un concierge qu'un gardien, quelle utilité ? Quelle est sa fiche de poste ?

Il aura au moins le mérite de ne pas enfermer des personnes dans l'enceinte du parc.

Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.

Une discussion s'engage sur l'utilité du haricot à l'entrée du parking du parc. Il est difficile d'accéder au parking pour certaines voitures. Oui mais les voitures roulent vite dès qu'elles ont franchi ce haricot. Ce parking est-il indispensable ? Ne serait-il pas plus intéressant de fermer la grille pour éviter les entrées non souhaitées et non souhaitables

5. **Haut Débit.**

Des explications sont données par Céline PIERQUIN. Les travaux ont été confiés à ORANGE qui a fait appel à des sous-traitants pour les armoires de raccordement. Des documents tirés de LOOS Le Mag sont transmis aux participants. Il est également précisé que les informations de la progression des installations sont visibles sur le site de la ville de Loos.

La principale information est qu'il faut faire attention au terme Haut Débit. Des démarcheurs vendent des accès haut débit avec raccordement coaxial pour de la fibre.

6. **Développement de l'Epi de Soil.**

Les résidents de l'Epi de Soil ne peuvent que constater les dégâts : **cartouches de CO2, seringues, rats**. La maison que la mairie a murée est utilisée par les drogués pour se piquer, ils entrent par l'arrière. Les enfants de la propriétaire attendent le décès de la mère pour vendre : ils ne font aucun effort pour entretenir la maison et le terrain. Une participante nous informe qu'il est urgent de faire passer les services sociaux avant l'ARS

Pour la drogue : Que faire ? La police passe mais on ne constate pas d'amélioration. Une pétition sera réalisée car il y a **Urgence**.

Pour les rats : ils pullulent dans les espaces non entretenus. 26 rue du Capitaine Michel 4000 m2 sont à l'abandon il faudrait dératiser en **Urgence**.

La municipalité ne peut et ne doit entretenir que les espaces verts de sa juridiction.

Il faut contacter les services sociaux.

Pour une superette il faudrait qu'il y ait un candidat.

7. **Bancs dans le parc.**

Ils ont été budgétés : on avance !

8. **Indication de Parking.**

Au Bon Dieu Noir il faudrait **réinstaller le panneau d'indication** du parking du nouveau cimetière ce qui permettrait de ne plus avoir de voitures garées sur les pelouses de l'Allée des Champs.

9. **Interventions diverses.**

- Rue de la Basse Marlière. Il faudrait un marquage au sol du sens de circulation pour éviter que même les ambulances ne roulent à contresens. Beaucoup d'enfants sortent du parc en vélo et roulent à contresens
- Une personne souhaite passer son contrat électrique chez un autre opérateur alternatif moins cher. Peut-elle le faire ? La participation du responsable de la régie est souhaitée lors de la prochaine rencontre.
- La tour Kennedy va-t-elle être démolie ?
C'est l'ENRU qui pilote ce projet qui doit se dérouler sur 15 ans.
Les informations sont disponibles sur le site de la ville : <https://loos.fr/fr/cadre-de-vie-et-urbanisme/politique-de-developpement/quartier-des-oliveaux/le-programme-de>

- Ne pourrait-on installer des indications « dépôt d'encombrants interdits » aux endroits stratégiques ?
- Peut-on faire paraître dans LOOS Le Mag les **droits et devoirs** de tous : exemple le nettoyage du trottoir est du ressort de l'occupant mais sur quelle largeur ?

Clôture de la réunion

Pour ceux que cela intéresse :

Réunion publique

Programme de Rénovation des Oliveaux
Quels équipements publics pour mon quartier ?
Quels commerces ? La Cité des Enfants, rénovée ou déplacée ?
Quel projet pour le restaurant scolaire ?

Mercredi 26 septembre - 18h30
Cité des enfants
2, rue Jean Perrin, 59120 LOOS

loos.fr /villedeLoos @VilledeLoos

Ville de Loos
22 h ·

[Réunion publique]

➔ Mercredi 26 septembre, une réunion publique est programmée à 18h30 à la Cité des enfants pour évoquer le programme de rénovation urbaine des Oliveaux.

📄 Équipements, commerces, espaces communs, c'est le moment de s'informer et échanger sur le devenir du quartier !

Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.